

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE MÉKINAC**

Saint-Tite, le 21 novembre 2025

À : Tous les maires de la
MRC de Mékinac

Mesdames, Messieurs,

Prenez avis, par la présente, qu'aura lieu mercredi le vingt-sixième jour de novembre deux mille vingt-cinq (26/11/2025) à compter de dix-neuf heures (19 h) au centre administratif situé au 560, rue Notre-Dame à Saint-Tite, une séance ordinaire des membres du Conseil de la MRC de Mékinac afin de prendre en considération les sujets mentionnés au présent avis.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à la présente et vous prie d'agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Nathalie Groleau
Greffière-trésorière

NG

-
1. Ouverture de la séance;
 2. Adoption de l'ordre du jour;
 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 octobre 2025;
 4. Adoption des comptes à payer;
 5. Correspondance;
 6. Élection du préfet;
 7. Nomination du préfet suppléant;
 8. Autorisation de signature;
 9. Nomination sur divers comités;
 10. Adoption des prévisions budgétaires 2026 de la MRC de Mékinac;
 11. Adoption des prévisions budgétaires 2026 des Territoires non organisés de la MRC de Mékinac;
 12. Adoption du taux de taxes 2026, de la taxe nécessaire pour ouvrage public et du taux d'intérêt pour les comptes dus des Territoires non organisés;
 13. Autorisation de radier des soldes de baux de villégiature;
 14. Autorisation de radier des soldes de taxes dans les Territoires non organisés;
 15. Fonds Région Ruralité (FRR) :
 - a) Volet 2 et 3 – Développement territorial et vitalisation :
 - i. Approbation d'un projet;
 - b) Volet 4 – vitalisation :
 - i. Autorisation de prolonger un projet de vitalisation;

16. Approbation des recommandations du Comité d'investissement commun (CIC);
17. Adoption du calendrier des séances du conseil pour l'année 2026;
18. Avis de motion et adoption du projet de règlement numéro 2025-202 concernant les modalités de dépôt d'une demande de révision de l'évaluation foncière à l'organisme responsable de l'évaluation;
19. Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que le français;
20. Autorisation de signer une servitude avec Hydro-Québec pour le passage de lignes électriques sur le chemin des Bêtes puantes dans les Territoires non organisés de la MRC;
21. Motion de remerciement pour les maires sortants;
22. Varia :
 - a)
 - b)
 - c)
23. Questions de l'assemblée;
24. Levée de l'assemblée.



Nathalie Groleau,
Greffière-trésorière